ART. 14 A N° 463

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2023

## JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

# **AMENDEMENT**

N º 463

présenté par

Mme Regol, M. Iordanoff, M. Lucas, Mme Arrighi, M. Thierry, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoes, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché et Mme Taillé-Polian

-----

#### **ARTICLE 14 A**

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Ce rapport intègre une évaluation de l'impact environnemental des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, entendu comme les conséquences de ces derniers sur le climat et la biodiversité, réalisée par le Conseil économique, social et environnemental. »

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à préciser le contenu du rapport remis par la Cour des comptes au Parlement, en indiquant qu'il contient une évaluation de l'impact environnemental des Jeux olympiques et paralympiques, c'est-à-dire de leur impact sur le climat (notamment en termes de déplacements) et sur la biodiversité.